

Signature de l'accord cadre entre le CESE et le CESE du Royaume du Maroc



INTERNATIONAL

PUBLIÉE LE 05/07/2024

M. [Thierry Beaudet](#), Président du CESE et M. Ahmed Reda Chami, Président du [CESE du Royaume du Maroc](#) ont signé le 4 juillet à Rabat (Maroc) un accord cadre permettant d'intensifier la coopération entre les deux Conseils.

Cet accord s'articule autour de l'échange de bonnes pratiques et du partage d'expérience, notamment sur la conduite des travaux et la participation citoyenne, ainsi que sur le fonctionnement administratif.

Le Président était accompagné de Mme [Marie-Claire Martel](#), Vice-présidente du CESE en charge de la participation citoyenne, M. [Pierre Goguet](#), Questeur, M. [Saïd Darwane](#), « garant d'amitié » de l'accord cadre, de M. Valéry Molet, Secrétaire général et Mme Stéphanie Véron, Directrice des relations européennes et internationales, Secrétaire générale de l'[UCESIF](#).

Deux sessions de mise en œuvre de l'accord se sont tenues le 5 juillet avec les membres du [Bureau du CESE](#) du Royaume du Maroc, autour de l'analyse des controverses et de la participation citoyenne.

La prochaine rencontre se tiendra au CESE, à l'automne.